

L’an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

<b>En exercice :</b>	<b>55</b>		
<b>Présents :</b>	<b>35</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>50</b>
<b>Absents :</b>	<b>20</b>	- dont POUR :	<b>50</b>
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	5	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme ARAGONES Claire	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	Mme GIRARD Nicole	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOREL Félix	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine	
Mme FAURE Cécile	M. NOUVEAU Michel	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

**Absents excusés :**

Mme JEAN Amélie  
Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
Mme PONTET Annie

**Absents non-excusés :**

M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme PIERI Julia

N° 2025-125

**RESSOURCES HUMAINES** – Pôle Développement Culturel et Sportif - Recrutement de deux vacataires

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l’application de l’article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

L’activité estivale de la piscine intercommunale (CPA) nous conduit à confier des missions à deux agents vacataires.

Il s’agit de confier les vacances suivantes :

- d’une part, sur les missions traditionnelles de maître-nageur sauveteur ;
- d’autre part, à un agent chargé de l’accueil apportant un renfort pendant la période estivale.

Il est proposé de fixer le montant de la vacation au taux horaire de 18 € brut.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE le recours à deux vacataires pour les missions susmentionnées ;
- FIXE la vacation horaire à 18 € brut de l’heure ;
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » au budget principal.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET

